



QUARTIERS POPULAIRES : LE RETOUR DE LA VOLONTÉ POLITIQUE

Dès les premiers mois de gouvernement, des mesures fortes ont été prises pour inverser la spirale de relégation dans laquelle les quartiers populaires ont été entraînés depuis 2002.

Le bilan de la droite

- Division par deux du budget de la politique de la ville depuis 2008.
- Désengagement progressif de l'État dans le financement de la politique de rénovation urbaine, en ponctionnant notamment les ressources du logement social.
- Affaiblissement du tissu associatif.
- Suppression de postes dans l'Éducation nationale, dans la police et la gendarmerie.

Le gouvernement agit

- > Une forte proportion des créations de postes dans l'Éducation nationale a été affectée aux territoires urbains en difficulté dès la rentrée 2012. Le gouvernement amplifiera l'effort en 2013, à travers la mise en application de la loi de refondation de l'école et la mise en place progressive d'une formation professionnelle tout au long de la vie, avec le compte personnel formation (2014).
- > Toute la politique de la ville sera au cours de l'année 2013 réformée. Tous les acteurs sont concertés depuis des mois. Fin avril une convention a été signée entre les ministères de l'emploi et de la ville pour notamment favoriser la création d'entreprises pour les jeunes des quartiers prioritaires.
- > Création de 150 000 emplois d'avenir.
- > Expérimentation des « emplois francs » sur 4 territoires de grands ensembles, pour faciliter l'emploi des jeunes habitants en zone urbaine sensible.
- > Mise en place des zones de sécurité prioritaires, là où les actes de délinquance et d'incivilité dégradent particulièrement les conditions de vie des habitants.
- > Le programme national de rénovation urbaine 2008-2013 sera mené bien avant qu'une nouvelle génération d'opérations ne s'engage, avec des objectifs renforcés de mixité sociale, de retour de l'emploi, de développement économique et de désenclavement des quartiers.

- > Une réforme de la « géographie prioritaire » est en préparation pour simplifier les zonages et concentrer les interventions publiques sur les territoires qui en ont le plus besoin.

Engagement 27

« Je lancerai une nouvelle génération d'opérations de renouvellement urbain, je maintiendrai les services publics dans nos banlieues. J'augmenterai les moyens, notamment scolaires, dans les zones qui en ont le plus besoin et je rétablirai une présence régulière des services de police au contact des habitants. »

Engagement 34

« Je créerai 150 000 emplois d'avenir pour faciliter l'insertion des jeunes dans l'emploi et l'action des associations, en priorité dans les quartiers populaires. »

La part des personnes vivant sous le seuil de pauvreté (964 euros mensuels) atteint **36 %** en Zone urbaine sensible (ZUS).

Une personne sur quatre renonce à des soins pour des raisons financières en ZUS.

En ZUS, le chômage des moins de 25 ans atteint **42 %**.

50 % des personnes résidant dans les quartiers de ZUS sont sans qualification ; **6 %** seulement ont un diplôme universitaire, contre **16 %** pour la moyenne nationale.

Aller plus loin

Observatoire national des ZUS.

Rapport 2012 :

<http://ville.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-onzus-2012.pdf>